

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUIL-EN-TOURAINES

Séance du 07 mars 2017

Date de la convocation : 04 mars 2017

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de présents : 11

Nombre d'exprimés : 11

L'an deux mil dix-sept le 7 mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Padiolleau, Maire.

Présents : Jean-Luc Padiolleau, Patrick Bigot, Chantal Morlec, Jean Claude Adumeau, Philippe Derogis, Marie Bernier, Isabelle Cambronnie Bobin, Mireille Cicutti, Isabelle Denis, Jean-Emmanuel Massue, Michelle Roquin

Absents : Christian Galimant excusé, Mathieu Ménard

Secrétaire de séance : Mireille Cicutti

Les conseillers avaient été convoqués le 15 février 2017 à une séance du conseil municipal fixé au 2 mars 2017. Le quorum n'étant pas atteint, Monsieur le Maire reporte la séance au 7 mars 2017. Les élus ont été informés par mail de cette nouvelle date.

Le compte rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité

1. Projet d'urbanisation – intervention de Monsieur Peigné de la DREAL

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'intervention de Monsieur Peigné tenue le 2 mars dernier :
Nécessité de diversifier les tailles de parcelles compte tenu de l'évolution de la typologie des foyers accédant à la propriété individuelle.

Préservation de l'intimité de chacun par une disposition réfléchie du bâti sur la parcelles. Le diaporama de l'exposé de Monsieur Peigné sera fourni aux élus.

Proposition de visiter un éco quartier à Lurais, petit village de l'Indre, le 20 mars- départ de la mairie à 13heures.

2. Dépenses d'investissement

délibération 8/2017

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que les travaux suivant sont maintenant achevés et qu'il convient de procéder au mandatement des factures :

Coordination par le SIEIL des travaux d'enfouissement des réseaux de télécommunication rue du bourg convention n°575-2015 pour un montant de 50 774,10€ imputées à l'article 215134-20161

Travaux d'extension d'éclairage public – voie piétonne par SPIE pour un montant de 6 260,57€, imputés à l'article 21534.

En matière de nouvelle dépense en section investissement avant le vote du budget communal, il est nécessaire que le conseil municipal approuve chaque dépense dans la limite du ¼ des crédits ouverts au budget de l'année précédente.

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité, entérine ces dépenses et autorise le Maire à procéder au mandatement.

3. Questions diverses

- **Associations** : Philippe Derogis a réuni la commission « associations » pour examiner les demandes de subventions déposées.

Associations	Subventions sollicitées	Propositions de la commission
FC Montreuil	800€	600€
APE	600€	400€
La Loire	300€	300€
St Martin	300€	300€
La Perchais	Dossier en cours	

Par ailleurs, Philippe Derogis explique à l'assemblée que la paroisse l'a contacté pour signaler le montant excessif des factures de chauffage (env 700€ annuels). Philippe Derogis attend un exemplaire des factures et de rencontrer le curé de la paroisse pour obtenir des précisions.

En raison des travaux de réhabilitation du bâtiment habituellement utilisé, l'association Vitamines de Nazelles-Négron sollicite le prêt de la salle des fêtes de 16 heures à 18 heures 30 le mercredi hors vacances scolaires pour un atelier danse. Cette mise à disposition interviendrait à partir de septembre 2017. L'assemblée ne s'oppose pas à la mise à disposition mais souhaite que l'association prenne en charge le coût des fluides engagés.

C'est un créneau, actuellement, non utilisé, on pourrait envisager la possibilité de pérenniser cette activité sur la commune.

- **Terrain chemin de la Guêtrie** : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une administrée a fait une offre à 25000€. Proposition estimée trop basse par les conseillers municipaux, Mme Morlec se renseignera auprès d'un notaire du prix au m².
- **Implantation de commerce sur la commune** : Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la communauté de communes n'apporte plus de soutien financier aux projets d'ouvertures de commerce. D'autres alternatives restent envisageables tel que le financement participatif. Par ailleurs la municipalité pourrait acquérir le terrain derrière le café « Barbouille ». Les propositions restent à l'étude.
- **Voirie du Grand Etang** : Les services techniques de la CCVA sont venus évaluer le coût de réfection de la rue du Grand Etang. Certains propriétaires ont manifesté leur volonté de rétrocéder le lotissement dans le domaine public.
- **Carnaval des enfants** : Mme Morlec informe les élus que le carnaval, organisé pendant les temps de TAP, aura lieu vendredi 10 mars départ à 14h 15. L'APE organise également un défilé le lendemain à Neuillé le Lierre.

La séance est levée à 21 heures.

Jean-Luc Padiolleau – Maire	Patrick Bigot – 1 ^{er} Adjoint	Chantal Morlec – 2 ^{ème} Adjoint –
Jean-Claude Adumeau – 3 ^{ème} Adjoint	Philippe Derogis – 4 ^{ème} Adjoint	Marie Bernier
Isabelle Cambronne-Bobin	Mireille Cicutti	Isabelle Denis
Christian Galimant	Jean-Emmanuel Massue	Mathieu Ménard
Michelle Roquin		